

RAPPORT N° 345 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 23 JUILLET 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 16 au 23 juillet 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de samedi 16 juillet 2022, un policier dénommé Léonidas Ntakimazi a assassiné à coups de bottines un homme connu sous le nom de Longin Havyarimana, âgé de 73 ans, dans le cachot de la commune de Gatara, en province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon des sources locales, Longin Havyarimana avait été arrêté et détenu dans la journée par un autre policier, Egide Nibaruta, pour lui avoir volé du fourrage, tandis que son bourreau était poursuivi pour ivresse publique. Les deux suspects avaient été placés en garde à vue dans le même cachot qui était gardé par le policier Jean Baptiste Banyiyezako. La victime a été assassinée à coups de bottines et du sang était répandu sur le sol dimanche matin, avec des traces sur les bottines du bourreau.

SOS Torture Burundi condamne des violences policières devenues monnaie courante et dont les auteurs sont rarement punis, ce qui alimente des cas de récidive.

- Dans la matinée de dimanche 17 juillet 2022, 4 corps sans vie en décomposition d'hommes non identifiés ont été découverts dans la forêt de la Kibira sur la colline



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

de Gafumbegeti, zone de Butahana, commune de Mabayi, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les quatre corps ont été enterrés sur place par des militaires burundais sans aucune procédure préalable de leur identification.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.